

Hisense

JUSQU'À

150€

REMBOURSÉS

pour l'achat d'un
Téléviseur Hisense U7B*

23/03 > 26/04/2020

TOUTE LA 4K UHD
DEPUIS VOTRE CANAPÉ



*Retrouvez les informations au dos ou sur : www.offres-hisense.fr

*MODALITÉS DE L'OFFRE :

1. Achetez, **entre le 23 mars 2020 et le 26 avril 2020** inclus (date du ticket de caisse faisant foi), un téléviseur Hisense H55U7B et H65U7B dans une enseigne ou site e-commerce participant à l'opération (hors market place).
2. Remplissez le formulaire de remboursement.
3. Et joignez à ce formulaire les preuves d'achat suivantes :
 - **L'original de votre ticket de caisse (ou facture)** sur lequel devront être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
 - **Le code-barres original** découpé sur l'emballage
 - Votre **IBAN/ BIC**.**Envoyer le tout sous enveloppe suffisamment affranchie, dans les 15 jours calendaires suivant la date de votre achat (soit au plus tard le 11/05/2020 pour achat réalisé le 26/04/2020), cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :**

**OFFRE HISENSE TV 4K UHD
OPERATION - 17816
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

COUPON / FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

Civilité :

Nom** : Prénom** :

Adresse** :

Code Postal** : Ville** :

Email** :

Numéro de série** :

« J'accepte, pour recevoir des informations et offres commerciales personnalisées, l'utilisation de mes données personnelles par la marque Hisense ».

**Champs obligatoires

Vous recevrez votre remboursement, dans un délai de 8 semaines à réception de votre dossier complet et conforme, par virement bancaire (ou par lettre-chèque si vous omettez de joindre votre IBAN-BIC) de 50€ pour l'achat du téléviseur Hisense 55U7B (code-barres : 6942147450116) et 150€ pour l'achat du téléviseur Hisense 65U7B (code-barres : 6942417450109)

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone euro uniquement), et valable jusqu'au 26/04/2020, limitée à une offre de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN-BIC). Frais d'affranchissement à votre charge. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à Bâtiment Art Val - 4ème Etage - Aile B - 9 rue des 3 sœurs - 93420 Villepinte, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation et gestion des réclamations) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services habilités de Hisense France. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi.

Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_secu@highco-data.fr. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - Bâtiment Art Val - 4ème Etage - Aile B - 9 rue des 3 sœurs - 93420 Villepinte.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 11/07/2020.